

FIBRE OPTIQUE : la Métropole va signer une convention avec Covage

La société [COVAGE](#) / **T** : 01.49.17.10.36, spécialisée dans la construction de réseaux de fibre optique, devrait signer une convention avec la [METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE](#) / **T** : 03.20.21.22.23, lors du prochain conseil métropolitain le 14 octobre. Cette délibération permettra à l'entreprise de construire un réseau en FTTH, fibre d'une puissance 100 fois supérieure à l'ADSL, dans treize villes de la Vallée de la Lys, ce qui représente un investissement de 40 millions d'euros. Covage remporte donc l'offre face à [SFR](#), qui annonçait le début des travaux en 2016 pour une fin en 2020, alors que Covage prévoit de terminer l'aménagement en 2019. www.covage.com